

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : Le 6 mars 2017

HEURE : 19 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Kassim Doumbia et Marie-Lou Noël

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Brigitte Mazerolle Arseneau, directrice générale et Éloi Haché, secrétaire municipal

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h. La maire souhaite la bienvenue au public.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal

i) Réunion ordinaire du 6 février 2017

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 6 février soit adoptée avec la correction au point #4 (i), on aurait dû lire 5 décembre 2016 au lieu de 5 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi du procès-verbal

A la dernière réunion régulière, le conseil a accordé le transfert de fonds pour les travaux de remplacement des lumières à la Piscine régionale mais les travaux ne sont pas encore débutés.

6. Correspondance

Le secrétaire municipal fait la lecture de la correspondance.

-Lettre du Cabinet du premier ministre

Dans sa lettre le Premier ministre Brian Gallant remercie la maire et le conseil pour le rôle de leadership lors des événements malheureux de la tempête de verglas.

-Lettre du Président-directeur général d'Énergie NB

Le président d'Énergie NB, M. Gaétan Thomas, remercie la maire pour son leadership et souligne son support et sa collaboration durant la crise du verglas.

-Lettre du conseiller Robert E. Mallet

Le conseiller Mallet informe la maire qu'il quitte ses fonctions à titre de conseiller. Le conseiller dit avoir perdu sa motivation en réalisant que sa vision du fonctionnement de la ville ne concordait pas avec celle du conseil.

7. Rapport des comités

- (a) Développement communautaire
Rapport du président
- (b) Sécurité publique et économie
Rapport de la présidente

8. Affaires nouvelles

1- Résolution : Changement de signataire

La municipalité ayant procédé à l'embauche d'une directrice générale effective le 27 février 2017, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la directrice générale, Brigitte Mazerolle Arseneau soit autorisée à signer tous les documents bancaires pour la municipalité de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- Résolution : Lettre au directeur des élections

La municipalité a reçu, le 20 février 2017, une lettre de démission du conseiller Robert E. Mallet. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que le conseil accepte la démission du conseiller Robert E. Mallet selon les conditions prévues à l'article 34 (1) (b) de la Loi sur les municipalités et qu'une lettre soit envoyée au directeur général des élections municipales afin qu'une élection complémentaire soit tenue pour combler la vacance au niveau du Conseil selon l'article 35 (1) de la Loi sur les municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Résolution : Fête du 150^e du Canada

Le ministère du Patrimoine canadien, dans le cadre des Fêtes du 150^e du Canada, offre un programme d'aide pour des projets d'activités entourant la Fête nationale des Acadiens le 15 août 2017. Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que la ville de Shippagan présente un projet au Fonds Canada 150 au montant de 14,500\$ pour couvrir des dépenses reliées aux activités qui se tiendront à Shippagan lors des célébrations de la Fête nationale des Acadiens le 15 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Résolution : Forum francophone sur l'apprentissage

L'Université de Moncton, campus de Shippagan organise la 2^e édition du Forum francophone sur l'apprentissage les 4 et 5 mai prochain à Shippagan. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité accorde un montant de 1,000\$ comme appui financier pour la tenue de cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- Résolution : Symposium organisé par l'IRZC

L'IRZC organise un symposium intitulé « Tourbières et milieux humides au Canada Atlantique » les 6 et 7 juin prochain à Shippagan. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité offre un montant de 1,350\$ comme appui financier pour ce symposium.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- Résolution : Demande de financement

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le greffier municipal, la trésorière ou la maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Shippagan d'un montant de 97,000\$ selon les conditions stipulées par la

PV 2017 03 06 Réunion ordinaire publique

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Shippagan convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

10. Parole au public